



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 3329

Texte de la question

BAISSE DU CHÔMAGE

M. le président. La parole est à M. Gaël Yanno, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Gaël Yanno. Monsieur le ministre du travail, de l'emploi et de la santé, ce matin, l'INSEE a annoncé qu'au premier trimestre 2011, le taux de chômage en France métropolitaine enregistrait une baisse, pour atteindre 9,2 % de la population active. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

Après la publication, la semaine dernière, des chiffres de Pôle emploi, qui faisaient état d'un nombre de demandeurs d'emploi en baisse pour le quatrième mois consécutif, cette annonce est une bonne nouvelle en matière d'emploi, qui confirme que la France a choisi la bonne voie pour réduire le chômage.

M. Paul Giacobbi. La récession n'est pas terminée. Vous rêvez !

M. Gaël Yanno. Depuis le début de l'année 2008, c'est-à-dire avant la crise, nous n'avions pas connu une telle situation. Si on y ajoute une tendance favorable pour l'emploi des jeunes, une amélioration de l'emploi des cadres et la reprise des heures supplémentaires, nous constatons que nous sommes sur la bonne voie. On ne peut que se féliciter de voir notre pays retrouver un dynamisme économique.

Avec 1 % de croissance pour le seul premier trimestre 2011, l'économie française marque un tournant dans la reprise économique qui a suivi la récession de 2009. La France réalise ainsi sa meilleure performance depuis cinq ans !

Ces chiffres sont la confirmation que notre économie se redresse. Ce n'est pas le fruit du hasard. Ces bons chiffres sont le résultat d'une politique économique efficace et de la stratégie de notre majorité et de notre gouvernement, basée sur le soutien à l'investissement et le renforcement de notre compétitivité.

Nous ne devons donc pas relâcher nos efforts : pouvez-vous nous indiquer, monsieur le ministre, quelles sont les actions que vous entendez entreprendre afin de voir cette diminution du chômage se poursuivre ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Vous avez raison, monsieur le député : les chiffres publiés ce matin montrent bien une baisse du taux de chômage dans notre pays au premier trimestre. C'est une bonne nouvelle, et d'abord pour celles et ceux qui ont retrouvé un emploi au cours de ce premier trimestre, au nombre de 60 000 à peu près. Et les chiffres se sont confirmés pour le mois d'avril. La dernière fois que nous avons connu une baisse du chômage pendant quatre mois consécutifs, c'était entre décembre 2007 et mars 2008, c'est-à-dire avant la crise.

Ce n'est pas le seul critère. On doit prendre également en compte les chiffres de l'intérim et l'emploi des cadres, dont l'amélioration est souvent le signe annonciateur d'une reprise plus solide. Il est beaucoup trop tôt pour crier victoire car, si l'emploi des jeunes s'améliore avec une baisse du taux de chômage les concernant d'un peu plus de 7 % sur un an, ce taux reste encore beaucoup trop élevé. Nous savons aussi que nous devons mener une action prioritaire en direction des chômeurs de longue durée, que la crise a encore fragilisés, afin d'obtenir des résultats.

Comme vous l'avez indiqué, le Gouvernement a débloqué 500 millions d'euros de moyens supplémentaires en faveur de l'emploi. Par ailleurs, un texte déposé par Gérard Cherpion et plusieurs de ses collègues sera discuté ici même à la mi-juin pour développer encore et encore l'apprentissage. Nous voulons une nouvelle approche de

l'emploi qui soit au plus près du terrain, en associant notamment tous les acteurs de l'emploi rassemblés autour des sous-préfets et prenne en compte les métiers qui sont actuellement en tension, afin d'avoir davantage de résultats et de ramener un nombre plus grand de demandeurs d'emplois et plus vite vers l'emploi. Le Gouvernement s'est fixé pour objectif de repasser sous la barre des 9 %. Ce n'est pas simplement un enjeu statistique : si le chômage recule, les Français auront davantage confiance dans leur pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Gaël Yanno](#)

Circonscription : Nouvelle-Calédonie (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3329

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juin 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 2 juin 2011